

## Déclaration commune pour clore la médiation

*La Conférence des évêques suisses (CES), la Conférence centrale catholique romaine (Conférence centrale) et le centre médias catholique (KMZ) ont recouru durant l'année à une médiation portant principalement sur l'activité éditoriale de kath.ch. Subsidiairement au contrat de prestations 2023-2026 de la CES et de la Conférence centrale pour le centre médias, les trois organisations ont clarifié les questions en suspens.*

La médiation a été engagée en 2021 en raison des critiques accrues envers kath.ch, exprimées en partie par l'Eglise et en partie par le public. Ces critiques relevaient le choix unilatéral des thèmes et le style provocant et polarisant de kath.ch. Une grande partie d'entre elles visaient le rédacteur en chef Raphael Rauch.

Depuis le début de 2022, les délégué-e-s des trois organisations ont entamé une procédure de médiation en s'appuyant sur une alliance de médiation, dans laquelle était aussi intégré le rédacteur en chef Raphael Rauch. Outre la clarification de questions concernant les processus et la structure entre la CES et la Conférence centrale, les parties en présence, avec la représentation du centre médias, ont discuté et éclairci en détail les divergences d'intérêts et d'idées en lien avec l'orientation thématique de kath.ch ainsi que la forme des publications privilégiées par la rédaction.

Les délégué-e-s des trois organisations ont pu échanger avec le rédacteur en chef Raphael Rauch sur les divergences de vues et de perceptions dans le cadre d'un entretien critique mais constructif. Cette médiation a permis de clarifier les questions ouvertes et d'exprimer les attentes réciproques.

Peu avant la clôture de la médiation, le rédacteur en chef Raphael Rauch a communiqué qu'il avait reçu une offre de collaboration au sein de la rédaction du *SonntagsBlick* et qu'il quitterait kath.ch au 1<sup>er</sup> juin 2023. Le changement de poste de Raphael Rauch n'est pas lié à la médiation. Les attentes formulées à l'égard du rédacteur en chef et de l'ensemble de la rédaction de kath.ch resteront valables pour la successeur ou le successeur de Raphael Rauch.

Lors de la médiation, la CES, la Conférence centrale et le centre médias ont convenu qu'une zone de tension entre indépendance rédactionnelle et loyauté envers les mandants ecclésiastiques était inhérente au système. Les mandants ont exprimé leur estime pour le travail de kath.ch et reconnu que kath.ch, sous la direction éditoriale de Raphael Rauch, avait nettement gagné en pertinence et que le portail était parvenu à se démarquer dans un contexte médiatique en rupture.

Dans le cadre de la procédure de médiation, les instruments de gestion existants (statut cadre et statut rédactionnel, contrats de prestations, entretiens avec le groupe spécialisé, évaluations externes) ont fait l'objet d'une discussion approfondie. Grâce à ces possibilités d'action, les mandants peuvent assumer leurs tâches pour les centres médias et entretenir le dialogue avec eux. Lors de la médiation, différentes options de résolution des conflits ont pu être présentées et convenues en cas de divergences ou de conflits.

Un communiqué a été publié sur la situation de la médiation à la fin de novembre 2022, à l'occasion de l'assemblée plénière de la Conférence centrale catholique romaine et de l'assemblée ordinaire de la Conférence des évêques suisses. En ce qui concerne les étapes de la procédure et le contenu de la médiation, les délégué-e-s de la CES, de la Conférence centrale et du centre médias de même que le rédacteur en chef de kath.ch ont convenu d'observer la confidentialité. Cette déclaration commune permet de clore la médiation avec succès.

Fribourg / Zurich, le 16 décembre 2022

CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES SUISSES  
(CES)

CONFÉRENCE CENTRALE  
CATHOLIQUE ROMAINE DE SUISSE  
(CONFÉRENCE CENTRALE)

CENTRE MÉDIAS CATHOLIQUE (KMZ)

Monseigneur Felix Gmür, président

Renata Asal-Steger, présidente

Adrian Müller, président